

Résultats des votes Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la société Société Industrielle et Financière de l'Artois du 11 juin 2009
--

En Assemblée Générale Ordinaire

181 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 257 482 actions au nominal de 20 euros sur les 266 200 actions composant le capital social et aux 257 482 actions sont attachées 257 482 voix.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2008	Adoptée par 257 481 voix (1 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Affectation du résultat	Adoptée par 255 926 voix (1 556 voix ayant voté contre)
Troisième résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008	Adoptée par 257 481 voix (1 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Renouvellement d'un mandat d'administrateur	Adoptée par 257 469 voix (13 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Renouvellement d'un mandat d'administrateur	Adoptée par 257 469 voix (13 voix ayant voté contre)
Sixième résolution	Renouvellement d'un mandat d'administrateur	Adoptée par 257 472 voix (10 voix ayant voté contre)
Septième résolution	Approbation des conventions réglementées	Adoptée à l'unanimité

En Assemblée Générale Extraordinaire

181 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 257 482 actions au nominal de 20 euros sur les 266 200 actions composant le capital social et aux 257 482 actions sont attachées 257 482 voix.

Huitième résolution	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée par 257 454 voix (28 voix ayant voté contre)
Neuvième résolution	Délégation de pouvoir consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée par 257 450 voix (32 voix ayant voté contre)

Dixième résolution	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Adoptée par 257 454 voix (28 voix ayant voté contre)
Onzième résolution	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés	Adoptée par 257 439 voix (43 voix ayant voté contre)
Douzième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée par 257 467 voix (15 voix ayant voté contre)